

À LA SORTIE D'UNE DISCOTHÈQUE:

36 jeunes morts en 2015 durant les week-ends

Le débat sur les heures de fermeture des dancings, lancé par le député-bourgmestre de Tournai, Paul-Olivier Delannois, devient vieux comme le monde. Mais aucune solution n'a été apportée jusqu'à aujourd'hui. Dans le même temps, les accidents se succèdent. En mai dernier, le décès de Valentin Beghin, 24 ans, à la chaussée de Bruxelles relançait une fois encore ce débat devant le parlement fédéral.

« Combien faut-il de morts? », interroge depuis plusieurs années Paul-Olivier Delannois. En juin dernier, il a interpellé le ministre de la Mobilité François Bellot sur le nombre de personnes décédées sur les routes

après une nuit en discothèque.

« Depuis début 2013, je déplore dans ma région le nombre de jeunes tués sortant de boîtes de nuit après 5h du matin. Avez-vous des chiffres reprenant le nombre de personnes décédées sur les routes après 5h? Parmi ceux-ci, avez-vous le chiffre du nombre de personnes qui quittaient une boîte de nuit? », a-t-il demandé au ministre.

Ce dernier vient de lui répondre... qu'il ne savait pas lui répondre totalement! « Le nombre de personnes décédées sur les routes après être sorties d'une boîte de nuit ne peut être

calculé sur base des données statistiques de l'IBSR. En revanche, il est possible de calculer le nombre de personnes décédées dans un accident de la route survenu entre 5h et 7h du matin un jour de week-end. Ce nombre s'élève à 36 décès en 2015. J'estime qu'il est nécessaire d'inciter les jeunes conducteurs inexpérimentés à être très prudent au volant car ils courent statistiquement plus de risques d'être impliqués dans un accident de circulation grave. Spé-

cialement après une sortie nocturne et son cortège d'alcool, de drogue, de vitesse...

Le ministre de la Mobilité François Bellot pense encore que « la réforme relative à l'éthylotest an-

ti-démarrage pourrait avoir des effets favorables spécialement en ce qui concerne les jeunes conducteurs dans le sens où elle entend réaffirmer encore plus clairement que conduite et alcool ne peuvent aller de pair. Or, la conduite sous influence est particulièrement problématique chez les conducteurs inexpérimentés qui n'ont pas encore acquis tous les réflexes ni développé l'attention nécessaires à une conduite sûre ».

Une sensibilisation qui repose aussi sur les contrôles de police opérés dans toutes les régions du pays et sur la campagne « Bob » qui se déroule cette année de juin à septembre. ●

A. D.